

## Réunion du Comité de Direction n° 10 1<sup>er</sup> avril 2004 – Maison des Sciences de l'Eau Relevé de conclusions

**Présents** : Pierre Chevallier (directeur ILEE), Anne Coudrain (UR Great Ice/IRD), Jean-Yves Jamin (GTRH/CIRAD), Patrick Lachassagne (Eau RMD/BRGM), Patrick Le Goulven (US Divha/IRD), Pierre Maurel (UMR 3S), Sophie Sauvagnargues-Lesage (LGEI/Mines Alès), Eric Servat (UMR HSM), Marc Voltz (UMR Lisah)

**Invité** : Gil Mahé (HSM)

**Absents (unités non représentées)** : Marc Daignières (Ecole Doctorale UM2), Jean-Marc D'Herbès (US désertification/IRD), Patrice Garin (UR Irrigation/Cemagref), Serge Marlet (Solemi/CIRAD), Bernard Thébé (US Obhi/IRD), Thierry Rieu (Directeur adjoint)

**Rédaction** : Monique Matignon-Boujot

### 1 – Dossier scientifique HSM

Gil Mahé, hydrologue à HSM, présente ses travaux sur « le fleuve Niger face au changement climatique et aux aménagements humains » qui constituent une synthèse d'une dizaine d'années de recherche au Mali et au Burkina Faso (voir support de présentation sur le site web de l'IFR).

### 2 – Convention Cadre

Le CNRS (SDU) a confirmé qu'il ne signerait pas le document sans une nouvelle rédaction de l'article 10 ; le texte sera donc repris et le processus de signatures relancé d'ici le 20 avril.

### 3 – Commissions thématiques

PCh insiste à nouveau sur la nécessité de mettre en place une dynamique scientifique et interpelle les directeurs d'unités pour qu'ils remotivent les personnes impliquées dans les commissions de l'IFR (la commission documentation est un cas particulier)<sup>1</sup>.

### 4 – Politique de soutien financier (équipements, colloques)

Le bilan financier de l'ILEE fait apparaître à fin mars un solde 64 860 € HT ; ce solde tient compte, d'une part, du versement la dotation 2004 du FNS et, d'autre part, de l'engagement de participation de l'IFR à l'achat d'équipements déjà ciblés en 2003 et pour lesquels le financement de la Région devrait suivre<sup>2</sup>.

Une réflexion doit être rapidement menée afin d'améliorer la méthode de sélection des équipements labellisés IFR. Le bureau a retenu deux critères qu'il soumet au Comité de Direction : (1) une implication forte dans le projet scientifique fédérateur et (2) un complément d'équipement intéressant plusieurs équipes de l'ILEE dans le cadre d'une « ouverture scientifique » justifiant par exemple la mutualisation de personnels.

Dans cet esprit, Anne Coudrain présente le projet (piloté par Great Ice) d'acquisition d'un spectromètre de masse pour les isotopes stables de l'eau (coût total estimé 250 000 euros) qui doit être accompagné d'une demande de poste (IE ou ASIN) lié à cet équipement. Les équipes IFR intéressées par cette acquisition<sup>3</sup> et la commission des moyens analytiques de l'IFR devront s'associer pour le montage de ce projet<sup>4</sup>. Plusieurs questions sont évoquées, en particulier, sur l'évaluation du coût prévisionnel d'analyse et le bilan des spectromètres existant déjà sur Montpellier utilisés pour d'autres types d'analyses afin de coordonner au mieux avec l'existant la mise en place d'une chaîne supplémentaire pour l'analyse des isotopes stables de l'eau.

Un débat est ensuite ouvert sur le financement des colloques, à l'occasion d'une demande de participation financière adressée à l'IFR pour les journées SIRNAT (Montpellier les 14 et 15 décembre

<sup>1</sup> A ce jour, seule la commission « modélisation » fonctionne effectivement.

<sup>2</sup> La réponse de la Région est attendue pour le 15 mai 2004.

<sup>3</sup> Lisah s'est manifesté dès la réunion du CD, l'EMA est prêt à participer au montage du projet au titre de la commission « laboratoire » de l'IFR.

<sup>4</sup> Contact : [coudrain@msem.univ-montp2.fr](mailto:coudrain@msem.univ-montp2.fr)

2004)<sup>5</sup>. A l'issue de la discussion se dégage une position de principe quasi unanime qui privilégie les colloques pour lesquels l'IFR joue le rôle d'instigateur et non de « bailleur de fonds ». Un message (joint en annexe de ce compte-rendu) sera adressé par PCh en réponse à la demande SIRNAT dont les arguments feront *jurisprudence* pour des situations comparables à venir.

## 5 – Mise en place LMD

Eric Servat donne une information sur l'état d'avancement des projets de Licence et Mastère ; le projet global de l'Université a été examiné par le Ministère et a fait l'objet d'un retour positif pour la partie licence et de quelques observations (relevant de la politique de l'UM2) pour la partie mastère. Des réunions sont encore prévues ces jours-ci pour régler des difficultés d'ordre mineur comme des questions de vocabulaire et d'affichage, mais plus rien qui concerne spécifiquement les formations en sciences de l'eau.

Les enseignements de maîtrise devraient démarrer au niveau M1 dès la rentrée 2004, et au niveau M2 en 2005. Cela signifie que le DEA SEEC, pour lequel le dépôt de candidatures a débuté, sera reconduit en 2004-2005.

## 6 – Construction d'un projet scientifique fédérateur et préparation de l'AG du 28 mai

PCh a rassemblé les réponses des différentes équipes pour constituer un document de travail qui met en évidence une très grande diversité d'interprétations et de positions.

Le Bureau souhaite mettre en avant le projet stratégique de l'IFR autour de six grands défis. Pour ce faire, il propose la mise en place d'une méthode incitative lors de l'AG où une discussion sera menée au sein de six groupes de travail (un par défi) respectivement guidés par les animateurs initiaux des défis.<sup>6</sup>

Après un échange général de vues qui souligne tout particulièrement l'importance de la prise en compte d'entités géographiques prioritaires, la proposition du bureau est retenue par le Comité de Direction.

Une réunion préparatoire rassemblant les rédacteurs d'origine des six défis est fixée au 17 mai à 14h30 à la MSE. L'Assemblée Générale de l'IFR se déroulera dans les locaux du CNRS le 28 mai de 10 heures à 13 heures.

## 7 – Questions diverses

PCh rappelle la proposition formulée par Michel Monnin (HSM) d'animer au sein de l'IFR des sessions de formation sur la propriété industrielle. Cette proposition ne rencontre pas de franc succès, les équipes faisant appel aux services compétents de leurs tutelles lorsque la question se pose.

## 8 – Calendrier

Vendredi 23 avril	11h>14h – Réunion de Bureau (MSE)
Lundi 17 mai	14h 30 – Réunion de préparation de l'AG (MSE)
Vendredi 28 mai	10h00. Assemblée Générale annuelle de l'IFR (amphi de la Délégation du CNRS et salles annexes), suivi d'un pique-nique dans le bois de la MSE
Jeuudi 24 juin	14h30. Comité de Direction au CIRAD (dossier scientifique à la charge de GTRH)

<sup>5</sup> Dans lequel trois équipes de l'IFR sont impliquées (3S, EMA, BRGM)

<sup>6</sup> Un message spécifique de PCh sera rédigé prochainement à l'attention de tous les ressortissants de l'IFR pour préciser l'objectif et la méthode de ces échanges.

Cher Christian,

Je tenais à t'informer le plus tôt possible du résultat de la discussion du Comité de Direction de l'IFR sur la demande de subvention que tu as déposée pour le colloque SIRNAT. Tu en as peut-être déjà eu des échos. J'ai essayé de te joindre au téléphone, sans succès.

La discussion sur ta soumission était d'autant plus importante que c'était la première fois que l'ILEE se trouvait confronté à ce type de demande et que la décision prise fera *jurisprudence*. Après en avoir largement débattu et entendu l'intervention de tous les présents à l'occasion d'un tour de table général. Les points suivants ont été soulignés :

- Le label "ILEE" doit être utilisé comme une marque de qualité scientifique pour "séduire" les bailleurs de fonds, l'IFR ne pouvant pas être assimilé à une "agence de financement".
- L'ILEE ne peut apporter un soutien financier à une manifestation qui ne lui est pas intrinsèquement liée, c'est-à-dire qui se tiendrait de toute manière avec ou sans l'IFR.
- Si toutes les occasions sont bonnes pour donner de la visibilité à l'ILEE, l'utilisation des moyens financiers qui lui sont accordés directement par le comité de pilotage des IFR (Ministère de la Recherche) doit être fléchée prioritairement pour favoriser les actions de type "plateforme", qu'elles soient analytiques, méthodologiques ou matérielles visant en premier lieu la production de connaissances dans un cadre de mutualisation entre les équipes.
- En conséquence, l'ILEE n'est susceptible de financer sur ses fonds propres que des manifestations scientifiques (séminaires, ateliers, session de formation, etc.) internes ou liées au fonctionnement même de l'IFR.

**Pour ces raisons, le Comité de Direction a décidé qu'il ne donnera pas de suite positive à la demande de subvention de SIRNAT ou à toute autre demande du même type.**

Pierre Maurel qui a représenté l'UMR 3S au Comité de Direction pourra te donner d'autres précisions. Tu pourras également consulter les représentants des deux autres équipes partenaires du colloque SIRNAT (Sophie Sauvagnargue pour l'EMA et Patrick Lachassagne pour le BRGM). Moi-même, je me tiens à ta disposition pour répondre à tes éventuelles interrogations ou commentaires.

Bien amicalement.  
Pierre

**Pierre Chevallier**

Directeur de l'Institut Languedocien de Recherche sur l'Eau et l'Environnement (ILEE - IFR 123)  
Directeur de la Maison des Sciences de l'Eau  
Université Montpellier 2  
Place Eugène Bataillon, CC 57  
34095 Montpellier Cedex 5 - France  
tel: +33 4 67 14 90 74  
fax: +33 4 67 14 90 87  
assistante: +33 4 67 14 90 82 (Monique Matignon)  
e-mail: chevalli@msem.univ-montp2.fr  
web: <http://www.ifr-ilee.org> / <http://www.maisondeleau.org>